

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00289

Numéro SIREN : 539 694 794

Nom ou dénomination : VALIMO

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2024 sous le numéro de dépôt 3489

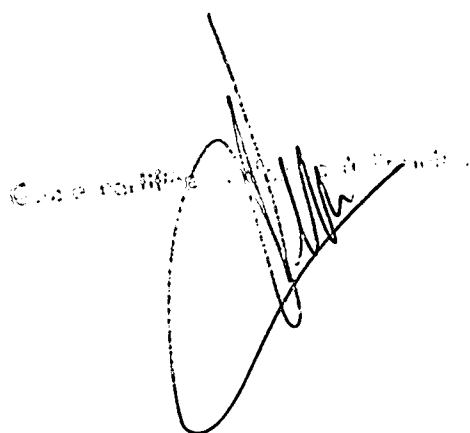
VALIMO
1652 Avenue Paul Julien
Espace d Activite Le Moulin
13100 LE THOLONET

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022*

Activité principale de l'entreprise : Promotion Immobilière & Marchand de Biens

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion



BARRAL AUDIT & EXPERTISE
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine - Bâtiment B
13011 MARSEILLE
04 91 80 37 37

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	22 410	840	21 570		21 570	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	91 421	54 675	36 746	31 809	4 937	15. 52
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 958		5 958	5 740	218	3. 80
	Créances rattachées à des participations	1 073 852		1 073 852	14 685	1 059 167	NS
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 846		7 846	7 712	134	1. 74
	Total II	1 201 487	55 515	1 145 972	59 946	1 086 026	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	299 313		299 313	541 390	242 078-	44. 71
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	98 665		98 665	828 851	730 186-	88. 10
	Autres créances	79 231		79 231	330 048	250 817-	75. 99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	381 212		381 212	288 901	92 311	31. 95
	Charges constatées d'avance (3)	14 645		14 645	13 177	1 468	11. 14
	Total III	873 066		873 066	2 002 368	1 129 302-	56. 40
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 074 552	55 515	2 019 038	2 062 314	43 276-	2. 10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 081 698

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	500	9 500	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		15 490	15 490	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	206 402	162 292	44 111	27.18
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	316 402	247 302	69 100	27.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	187 181	213 532	26 352	12.34
	Concours bancaires courants	598 172	173 106	425 065	245.55
	Emprunts et dettes financières diverses	288 755	428 360	139 605	32.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 223	408 828	315 605	77.20
	Dettes fiscales et sociales	252 497	316 168	63 671	20.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	282 809	275 017	7 792	2.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 702 635	1 815 012	112 377	6.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 019 038	2 062 314	43 276	2.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 568 782 1 628 298

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 188
Total	13 188

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 086
Dettes fiscales et sociales	80 108
Total	82 661

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 645
Total	14 645

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnésEngagements reçus

Certifié conforme à l'original
La Gérance

VALIMO

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 100 000,00 euros

Siège social : 1 652 Avenue Paul Julien – Espace d'Activités Le Moulin
13100 LE THOLONET

539 694 794 RCS AIX EN PROVENCE 2012 B 00289

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 206 402,22 euros, de la manière suivante :

Au poste « Autres réserves », soit.....206 402,22 euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établirait ainsi :

- Capital social	:	100 000,00 euros
- Réserve légale	:	10 000,00 euros
- Autres réserves	:	206 402,22 euros
- Report à nouveau	:	0,00 euros

Situation nette : 316 402,22 euros

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, des sommes suivantes distribuées à titre de dividendes, savoir :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice N-1	0,00	0,00 €	0,00 €
Exercice N-2	0,00	0,00 €	0,00 €
Exercice N-3	0,00	0,00 €	0,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.